M MAITRISE DU RISQUE INFECTIEUX (1/2) 012

Les germes se transmettent très facilement d'une personne à l'autre surtout par les mains. Certaines bactéries peuvent être résistantes aux antibiotiques (BMR) et être à l'origine d'infections plus difficiles à traiter. Une application correcte des précautions standard garantit une protection des professionnels, des patients et de l'environnement. Les précautions complémentaires empêchent la dissémination des germes dont le patient est porteur.

Les précautions standard (vis à vis de tous les patients)

1. **Hygiène des mains en priorité avec un produit hydro-alcoolique** ou lavage des mains après tout contact avec les patients notamment après le retrait des gants. **Port de gants à usage unique uniquement** si risque de contact avec du sang ou tout autre produit biologique, les muqueuses ou la peau lésée du patient et lorsque les mains de l'intervenant comportent des lésions. Les gants doivent être changés entre deux patients ou entre deux activités.
2. **A la prise en charge du patient, s'assurer que** les plaies sont recouvertes d'un pansement propre et hermétique. La protection est changée et la vidange de la poche à urines est réalisée.
3. **Port de surblouse à usage unique et masque : uniquement** si risque de projection ou de contact avec un produit biologique. Si un ambulancier a une infection respiratoire, il doit porter un masque de soins à proximité du patient.
4. **Matériel souillé par du sang ou des produits biologiques :**
   matériel réutilisable : le manipuler avec précaution. Il doit subir un entretien approprié avant réutilisation,
   matériel à usage unique doit être évacué en DASRI et dans un container adapté pour les objets coupants ou piquants.
5. **Le linge et le matériel souillés** doivent être évacués dans un emballage étanche et fermé.
6. **Surfaces souillées par du sang ou autre produit biologique :** mettre des gants, essuyer avec un papier absorbant à usage unique, nettoyer désinfecter avec un détergent désinfectant, laisser sécher.
7. **En cas d'accident d'exposition au sang (AES) ou de liquide biologique :**
lors de piqûre ou blessure : ne pas faire saigner, lavage et antisepsie immédiats de la plaie pendant au moins 5 minutes, avec du Dakin ou Bétadine,
lors de projection sur muqueuse : rinçage abondant pendant au moins 5 mn.
Dans les 4 heures, prendre contact avec un service d'urgence pour une évaluation du risque

L'entretien du matériel et du véhicule

- Drap, taie d'oreiller : à usage unique ou lavable à 60°C et changés entre chaque patient.
- Couverture : à protéger par une housse changée quotidiennement et systématiquement après transport de patient nécessitant des précautions complémentaires d'hygiène.
- Entretien du matériel entre deux patients : Porter des gants à usage unique ; éliminer les déchets et le linge sale en suivant la filière adaptée ; nettoyer toutes les surfaces ayant été en contact avec le patient ou ses liquides biologiques (brancard, housse, …) avec un détergent désinfectant pour surfaces ainsi que la housse plastique de l'oreiller ; nettoyer désinfecter les dispositifs médicaux réutilisables avec un détergent désinfectant adapté. Renouveler le matériel à usage unique.
- **Entretien quotidien du véhicule :** Porter des gants de ménage ; nettoyer désinfecter avec un détergent désinfectant pour surfaces en allant du plus propre au plus sale ; respecter les concentrations et le mode d'emploi des produits ; ne pas mélanger les produits ; assurer la traçabilité de cet entretien.
- Entretien hebdomadaire du véhicule : Il permet un nettoyage approfondi des tiroirs, placards, surfaces vitrées, …

La tenue des professionnels

Hygiène corporelle : cheveux propres, courts ou attachés, ongles courts et sans vernis ni faux ongles, mains et avant-bras sans bijou.
Tenue professionnelle : pantalon et tunique à manches courtes et lessivables à 40°C minimum. Elle doit être changée au moins quotidiennement et systématiquement en cas de souillure. Le blouson ou vêtement chaud doit être retiré en cas de contact avec le patient.

CATSUF - POLE PÉDAGOGIQUE

Créateur (s)	Publication	N° Révision	Validation
Fabien G. , d'après la Plaquette Arlin Auvergne 2013	Juin 2015	N° 01	ARLIN Auvergne

Si vous êtes en désaccord avec cette fiche,
reportez-vous à vos formations initiales et à vos recyclages.